

Insee

Mesurer pour comprendre

En Centre-Val de Loire, plus de huit kilomètres sur dix parcourus en voiture tous motifs de déplacements confondus

Journée France Mobilités

20/10/2025

Deux études en partenariat sur le sujet des déplacements dans la région

Contexte



Partenariat

- Conseil Régional et DREAL

- Dans le cadre de ce partenariat, deux études décrivant les déplacements des résidents de la région ont été publiées :

- 1. « **En Centre-Val de Loire, près de 70 % des trajets courts pour aller au travail sont effectués en voiture** », publiée en novembre 2024
- 2. « **En Centre-Val de Loire, plus de huit kilomètres sur dix parcourus en voiture tous motifs de déplacements confondus** », publiée en juin 2025



Sommaire



01

Méthodologie



02

Principaux
résultats



03

Quelques résultats
sur les aires
d'attraction des villes
et les SERM



04

Perspectives

01

**Une méthode innovante à l'Insee
pour évaluer les déplacements tous
motifs**

Méthodologie

Démarche méthodologique pour prédire les déplacements des habitants de la région

Apprentissage et prédictions

- 1^{ère} étape : construction d'un modèle (**apprentissage statistique**) à partir des données sur **les déplacements des répondants de l'enquête mobilité des personnes (SDES), millésime 2019**
 - Champ : prise en compte uniquement des déplacements **en semaine** (exclusion des déplacements le samedi et le dimanche) et **exclusion des répondants résidant en Île-de-France**
- 2^e étape : **prédiction** des distances parcourues (et nombres de déplacements) pour différents modes de déplacement des individus résidant en Centre-Val de Loire à partir des données du recensement de la population **millésime 2019 (Insee)**
 - Nécessité d'utiliser de potentiels **prédicteurs communs** à l'enquête mobilité des personnes et au RP
- 3^e étape : **calcul des agrégats** (répartitions modales selon les distances parcourues) à partir des prédictions individuelles selon différentes grilles de lecture ou espaces



02

La voiture, mode de transport principalement utilisé pour l'ensemble des motifs de déplacement

Présentation des principaux résultats

La voiture, mode de transport principalement utilisé pour l'ensemble des motifs

Parts modales (en distance) tous motifs par département

En %

Territoire	Véhicules individuels à moteur	Transports en commun	Mobilités actives
Indre	91	7	2
Cher	91	7	2
Loir-et-Cher	90	8	2
Indre-et-Loire	84	13	3
Loiret	83	15	2
Eure-et-Loir	78	20	2
Centre-Val de Loire	85	13	2

- **85 % de la distance parcourue** par les personnes résidant en Centre-Val de Loire est réalisée en **véhicule individuel à moteur**.
- **9 % de la distance parcourue en train** : **2^e région** de France métropolitaine hors Île-de-France.

Lecture : Les habitants de l'Indre réalisent 91 % de leurs déplacements (en termes de distance) en véhicule individuel à moteur tous motifs de déplacement confondus.

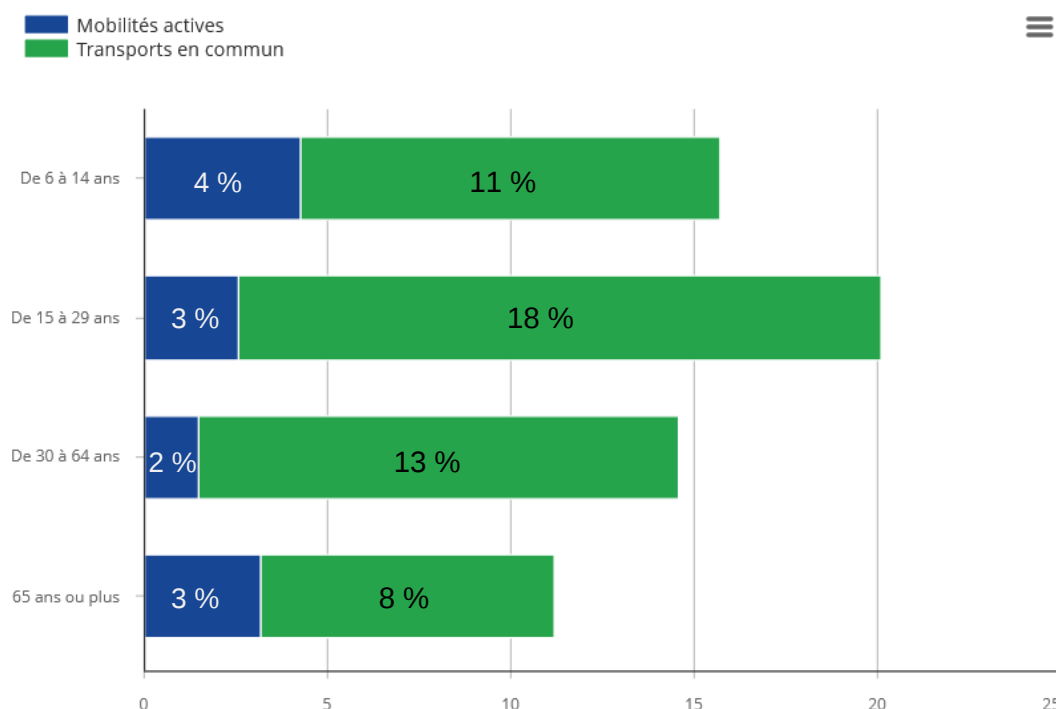
Champ : Individus âgés de 6 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

Un recours à la voiture plus élevé pour les personnes de 65 ans ou plus

Parts modales (en distance) tous motifs selon la tranche d'âge

En %



Lecture : Les personnes âgées entre 15 et 29 ans réalisent 18% de leurs déplacements (en termes de distance) en transports en commun et 3 % en mobilité active. Le complément à 100 % correspond à la part des véhicules individuels à moteur.

Note : Les modalités actives incluent la marche et le vélo.

Champ : Individus âgés de 6 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

- Lien avec la **participation au marché du travail**
- Les **étudiants** parcourent des distances plus grandes en **bus** et recourent davantage aux **mobilités actives**.
- Les **habitants âgés de 65 ans ou plus** : une plus grande distance parcourue en **voiture** et à **pied**.

Un usage plus important du train pour les cadres, du bus pour les chômeurs et les inactifs

Parts modales tous motifs selon la catégorie socio-professionnelle

En %

Catégories socioprofessionnelles	Véhicules individuels à moteur	Transports en commun	Mobilités actives
Agriculteurs	95	4	1
Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprise	92	7	1
Professions libérales - Cadres	73	26	1
Professions intermédiaires - Techniciens	85	14	1
Employés	84	15	1
Ouvriers	89	9	2
Retraités	89	8	3
Chômeurs - Inactifs de plus de 14 ans autres que retraités	82	14	4
Ensemble	85	13	2

Lecture : Les agriculteurs réalisent 95 % de leurs déplacements (en termes de distance) en véhicules individuels à moteur, 4 % en transports en commun et 1 % en mobilité active.

Note : La PCS d'un chômeur est celle de son dernier emploi exercé le cas échéant.

Champ : Individus âgés de 14 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

- Parmi les **cadres et professions libérales** :

24 % de la distance parcourue en train

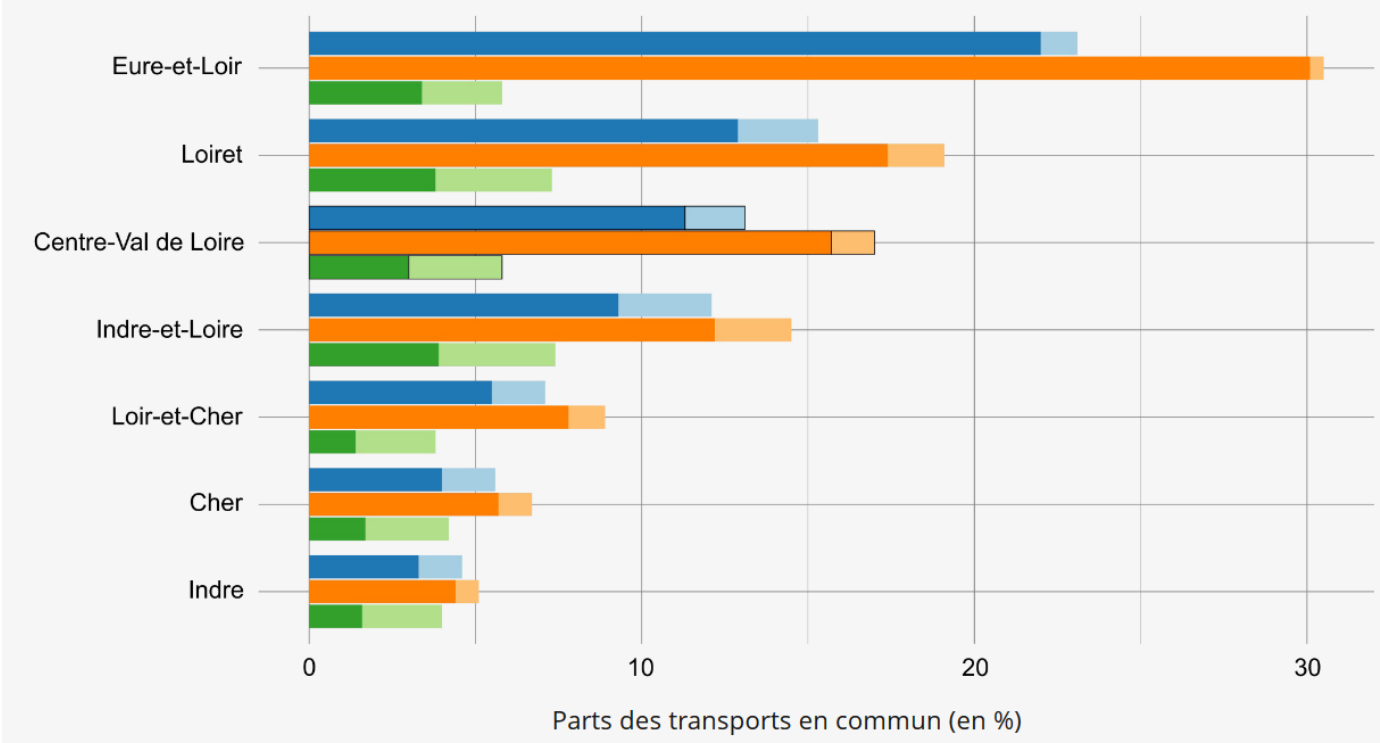
- Parmi les **artisans, commerçants et chefs d'entreprises ainsi que parmi les ouvriers** :

Un usage plus marqué de la voiture pour l'ensemble des motifs (respectivement 91 % et 88 % de la distance parcourue)

Comme les **agriculteurs**, ceux qui ont le moins recours au train (resp. 6 % et 7%)

L'Eure-et-Loir, deuxième département hors Île-de-France où la part de la distance parcourue en train est la plus grande

Parts modales (en distance) des transports en commun par département parmi les individus âgés entre



Motifs de déplacement - mode de transport

- Tous motifs - train
- Motifs liés au travail - train
- Motifs non liés au travail - train
- Tous motifs - bus/car interurbain
- Motifs liés au travail - bus/car interurbain
- Motifs non liés au travail - bus/car interurbain

Lecture : Les habitants de l'Eure-et-Loir réalisent 22 % de leurs déplacements (en termes de distance) en train et 1 % en bus ou car interurbain tous motifs de déplacement confondus (résultats arrondis à l'unité).

Note : Restreindre le champ aux seules personnes âgées de 30 à 64 ans permet d'exclure celles pour lesquelles la part de déplacements pour des motifs liés au travail est très faible.

Champ : Individus âgés de 6 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end. Individus âgés entre 30 et 64 ans résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

Moins de kilomètres parcourus en transports en commun pour les déplacements non liés au travail

Parts modales motifs non professionnels par département

En %

Territoire	Véhicules individuels à moteur	Transports en commun	Mobilités actives
Indre	90	7	3
Loir-et-Cher	90	7	3
Cher	89	8	3
Eure-et-Loir	88	9	3
Loiret	86	10	4
Indre-et-Loire	85	11	4
Centre-Val de Loire	87	9	4

- Les trajets en véhicule individuel à moteur représentent **87 % de la distance parcourue par les habitants de la région, parmi les déplacements non liés au travail.**
- La part du train selon la distance parcourue pour les motifs non liés au travail est **2,5 fois moindre que pour tous les motifs confondus.**

Lecture : Les habitants de l'Indre réalisent 90 % de leurs déplacements (en termes de distance) en véhicule individuel à moteur pour des déplacements non liés au travail.

Champ : Individus âgés de 6 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire. Déplacements réalisés hors week-end.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

03

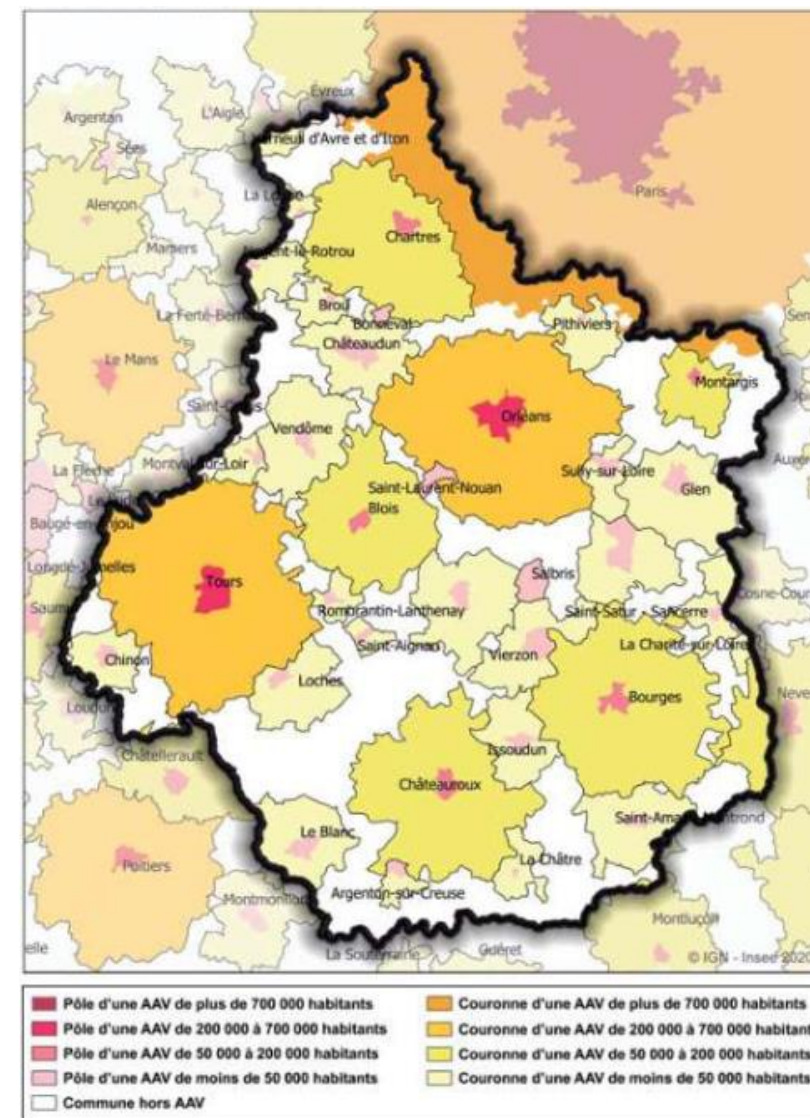
Les mobilités actives et les transports en commun plus utilisés dans les aires d'attraction des villes (AAV) les plus peuplées

Résultats sur les aires d'attraction des villes (AAV)

Les mobilités actives et les transports en commun plus utilisés dans les aires d'attraction des villes (AAV) les plus peuplées

Analyse selon la taille des AAV

- Parmi les habitants des **AAV de Tours et Orléans** :
 - Les **transports en commun** sont associés à **15 %** de la distance parcourue.
 - La **marche** représente **1,6 fois plus de distance parcourue** que dans les communes situées en dehors des aires d'attraction des villes.
 - Population plus jeune dans ces AAV (ne sont pas forcément équipée d'une voiture ou d'un deux roues motorisé) : plus grande part de la distance parcourue en transport en commun
- Parmi les **habitants des communes hors AAV** :
 - **90 % de la distance parcourue en voiture** (contre 79 % parmi les habitants des AAV de plus de 200 000 habitants).
 - Lien avec la dotation en équipements et services des territoires.



04

Quelles suites à cette étude ?

Perspectives

Des résultats qui pourraient être reproduits avec des données plus récentes



- Reproduire l'étude avec un autre millésime de données
- Mesurer changement de comportement après la période Covid
- Disposer d'un point de comparaison avec 2019
 - ajustements à opérer par rapport à une nouvelle enquête EMP et nécessité d'espacer les résultats de 5 ans minimum
- D'autres phénomènes ou angles :
 - La vulnérabilité énergétique des ménages liée au transport
 - Potentiellement le lien avec la fréquence de télétravail (nouvelle question du Recensement de la population)

Merci

David Lemarchand

Chargé d'études

Insee Centre-Val de Loire -
Services Études et Diffusion

Ins **Insee**^{||}
Mesurer pour comprendre

insee.fr      blog